Extrait du OIEau

http://www.oieau.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/cnfme-eaux-de-piscines-20-ans-de

CNFME - Eaux de piscines : 20 ans de formations qualifiantes

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : mardi 22 décembre 2015

OIEau

L’ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail) a défini des mesures en vue de limiter l’exposition des populations aux dangers physico-chimiques et microbiologiques identifiés pour les piscines réglementées.

Ces mesures portent sur :

- l’hygiène des baigneurs,
- l’agencement des locaux,
- le traitement de l’eau,
- le contrôle sanitaire de l’eau,
- la gestion de la qualité de l’air,
- le nettoyage et l’entretien des locaux,
- la baignade des très jeunes enfants,
- les recommandations pour les employés.

Depuis plus de 20 ans, le Centre National de Formation aux Métiers de l’Eau (CNFME) propose des formations qualifiantes reconnues par les professionnels dans le domaine des eaux de piscine.
Cette formation permet d’obtenir une reconnaissance des compétences sur la base d’un référentiel d’évaluation, notamment en ma-tière de réglementation, d’optimisation du -traitement, de sécurité et d’utilisation des réactifs, de suivi de la qualité de l’eau. La méthode pédagogique allie des présentations en salle, des visites, des travaux pratiques ainsi que des jeux pédagogiques.

A la demande, cette formation peut être organisée spécifiquement sur notre installation de La Souterraine ou délocalisée dans les locaux des clients.

Le Centre aquatique du Pays Saint-Lois, le Centre médical de Sainte Feyre, la Communauté d’Agglomération de la Région Nazairienne et de l’Estuaire, le Conseil Général de la Dordogne, l’Espace MarineLand, Idex Energie, l’Idhesa Bretagne Océane, Véolia, la Ville de Brive, la Ville de Reims ont déjà formé leur personnel à l’Office International de l’Eau.

Copyright © OIEau